



Le mot du maire

Selon les échos recueillis, la nouvelle formule du bulletin communal vous a séduit par ses couleurs, ses articles concis et variés, les photos d'accompagnement...

Sachez qu'à chaque édition, il y aura un (e) rédacteur (rice) en chef différent (e), responsable de la synthèse et de la mise en forme des articles. Pour le bulletin n°1 c'était Lionel CHAINON, le benjamin de l'équipe, pour cette édition c'est Mathilde HEBERT, également parmi les plus jeunes de notre groupe.

L'équipe est au travail, plusieurs dossiers sont à l'étude, dont nous vous entretiendrons le jour où nous estimerons être plus proches de la réalité que de l'hypothèse.

Restons confiants, même si la situation économique difficile n'aide pas non plus les collectivités locales. Mais c'est encore plus délicat pour les jeunes à la recherche d'un emploi, leur nombre ayant beaucoup progressé depuis le printemps pour notre commune, certainement à l'image du reste du territoire.

Les travaux de rénovation et de mise en sécurité de la salle polyvalente sont bien avancés, mais il reste beaucoup de travail de bénévolat avant la remise en service.

Nous aurons beaucoup de plaisir à vous y accueillir pour les vœux de la Municipalité prévus samedi 10 janvier 2009 à 17 heures.

Dans l'attente de nous y retrouver, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, une très bonne santé et nos meilleurs vœux pour 2009.

Joël LELARGE

Infos Mairie :

Claire CAUMONT vous accueille les lundis et vendredis de 17h00 à 18h30 en présence du maire et d'un adjoint. Fermeture de la mairie les 26 décembre et 2 Janvier pour cause de congés de fin d'année.

Tel / Fax : 02.32.35.37.25

Messagerie : mairie.vitot@wanadoo.fr

Le départ de Laurence MARIEL... la confirmation de Claire CAUMONT

Après 6 mois d'un travail en commun très réussi entre Claire CAUMONT et Laurence MARIEL, cette dernière a souhaité se concentrer uniquement sur le secrétariat de sa mairie d'origine, Crosville-la-Vieille, et la comptabilité de l'activité artisanale de son mari. Il est vrai que nos 2 communes voisines et associées (l'école) se développent sensiblement et désormais l'organisation administrative de chacune est certainement plus rationnelle.

Au cours de ces 2 années de travail en commun, Laurence s'est révélée par sa gentillesse, son sourire, son souci du travail bien fait et une remarquable capacité d'anticipation et d'initiative. Autant de qualités qui lui ont été soulignées lors d'un sympathique pot d'au revoir organisé très simplement le vendredi 19 septembre, et l'émotion partagée était très perceptible.

La générosité des membres de l'ancien et de l'actuel Conseil Municipal nous ont permis d'offrir à Laurence un cadeau qu'elle pourra apprécier et partager avec son mari en cette fin d'année.

Claire est désormais seule sur le poste de secrétaire de mairie. Cette appellation de poste est-elle encore adaptée, compte tenu de la diversité et de la complexité de la fonction ?

Son expérience professionnelle dans le milieu privé, sa rigueur, ses qualités d'observation et d'initiative, sa force de travail sont autant d'atouts qu'elle a su rapidement mettre à notre service.

Souhaitons qu'elle s'installe durablement à ce poste dans notre commune, pour nous accompagner dans nos projets et nos réalisations.



Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés de Vitot s'est déroulé le dimanche 26 octobre 2008.

La salle polyvalente de Vitot étant indisponible pour cause de travaux, les élus communaux ont assuré le transport des aînés jusqu'à Routot, à destination de l'auberge « l'écurie ». Ce bel établissement est tenu par Patrick BOURGEOIS, originaire de Vitot, et son épouse.

Les doyens de la commune étaient de la fête, Antoinette HEBERT et Marc LETAVERNIER, âgés tous deux de 91 ans. Au menu, parfait au foie gras et sa brioche chaude, coquilles Saint Jacques gratinées, jambonnette de canard au cidre et assiette de trois desserts.

Au total, plus d'une cinquantaine de convives se sont retrouvés pour cette agape traditionnelle fort appréciée, occasion aussi pour faire connaissance avec le Conseil Municipal renouvelé en mars dernier.

La prochaine manifestation à l'attention des aînés sera le goûter de fin d'année, prévu le 6 décembre 2008 à la cantine scolaire et organisé par le Comité des Fêtes de Vitot.



Travaux

La troisième tranche d'assainissement des eaux usées des rues du Haut Vitot et Saint Nicolas tant attendue par les riverains est achevée. L'entreprise SARC en charge des travaux a fait preuve de compétence et de rapidité tout en ayant à cœur de ménager les riverains. Après un contrôle vidéo de la canalisation de 330 mètres de longueur réalisé par l'entreprise SATER, les habitants ont pu se raccorder fin juillet au réseau.



Coût des travaux : 65 636 € HT - Subvention : 40 234 € HT

Paul BERRIER témoigne:

"ça fait 8 ans qu'on en parlait, j'avais fini par ne plus y croire. Aussi mon gendre et mon petit fils ont réalisé le raccordement au tuyau principal avec une pente importante pour ne pas risquer que ça se bouche. J'ai dû casser le carrelage de la cuisine pour me raccorder au grand bonheur de ma femme à qui j'avais toujours promis de le changer. C'est chose faite. Ma fosse septique ne fonctionnait plus correctement et il fallait faire attention aux produits d'entretien que l'on utilisait. C'est donc avec un soulagement et une grande satisfaction que je me suis raccordé au tout à l'égout".



Entreprise paysagiste

Vous êtes nombreux à nous interroger sur la construction en cours à l'intersection de la rue du bois cordieu et de la RD 39.

Dans le cadre du PLU cette parcelle avait été réservée à une activité spécifique paysagère.

Jean-Christophe HAMEL, résidant de notre commune et gérant de la société LEOGREVIC a choisi ce cadre pour concentrer son entreprise un peu disséminée jusqu'à maintenant.

Nous ne sommes pas restés insensibles à sa démarche et avons facilité, autant que possible, la progression de son projet. La commune a participé aussi financièrement en aidant à l'installation des réseaux d'eau et d'électricité (11 757 € HT), pour lesquels les syndicats compétents ont également été très réactifs. Un poteau incendie a également été installé. A terme, cela devrait permettre le maintien et, espérons, un développement de l'emploi salarié sur notre territoire.



Regroupement scolaire EPEVICROS

Les écoles maternelles et primaires du groupement scolaire ont accueilli pour cette rentrée 2008-2009 159 enfants dont la répartition est la suivante :

Commune	Enseignant	Niveau	Effectifs	Total commune
Vitot	Mme Oger - Carrié	Maternelle PS - MS	28	56
	Mme Mottet	Maternelle MS - GS	28	
Epéguard	Mme Backes	Maternelle GS - CP	23	51
	Mme Raflik	CE1 - CE2	28	
Crosville	Mme Chaudet	CE2 - CM1	24	52
	Mr Chaudet	CM1 - CM2	28	

Effectifs cantine : Inscriptions 1^{er} service 50 enfants et 2^{ème} service 82 enfants.

Effectifs garderie : Entre 37 et 48 enfants le matin et le soir.

Un chalet pour nos têtes blondes

Les parents des élèves de l'école maternelle ont pu remarquer le petit chalet en bois situé dans la cour de récréation. Sa construction était rendue nécessaire par le manque de place du hall d'accueil encombré par les trottinettes et autres vélos. La mise en œuvre réalisée par les élus s'est déroulée dans la bonne humeur. Ce nouveau local est apprécié de l'équipe pédagogique et des enfants. Coût du chalet : 765 € HT



Comité des Fêtes

Une équipe très soudée, même avec la salle en rénovation, nous avons tout de même réussi à poursuivre nos activités toujours dans la bonne humeur. Nous essayons de diversifier nos activités et sollicitons les Vitotais pour nous amener des idées nouvelles. En Juin le voyage Cancale Saint Malo fut un grand succès avec la dégustation d'huîtres fort appréciée.

Le loto de septembre à Epéguard : bon nombre de participants nous ont suivis.

Pour la paëlla de novembre à Amfreville nous avons eu cette année les comités des fêtes d'Epéguard, de Combon et aussi le club de karaté du Neubourg venus en renfort. Tous nous ont promis de revenir l'an prochain.

Le 6 décembre le goûter des aînés, le 7 décembre le Noël des enfants, cette année pas de spectacle mais le Père Noël est passé quand même avec une hotte de cadeaux.

Tous les membres du Comité des fêtes vous souhaitent un bon Noël et une bonne année.

Calendrier des manifestations 2009 :

9 Janvier : Assemblée générale

14 février : Repas de la St Valentin (sous réserve)

13 mars : Loto le vendredi soir

24 mai : Vide grenier

24 juin : Voyage

4 juillet : Rallye vélo à la découverte de Vitot

26 septembre : Coinchée l'après-midi (sous réserve)

7 novembre : Repas

12 décembre : Goûter des aînés

13 décembre : Noël des enfants



Salle communale

L'étude pour la rénovation de la salle d'activités communales a été confiée à l'architecte Monsieur NAIME du cabinet MEDIANE.

Suite à l'appel d'offres, une seule entreprise a répondu et a été retenue, à savoir l'entreprise générale de bâtiment CRGB de Guichainville. Après l'accord sur la DP (Déclaration Préalable) les premiers travaux ont pu démarrer fin juillet avec la construction du local annexe.

La dépose du plafond suspendu, des luminaires et de la laine de verre a été réalisée par une équipe composée de membres du Conseil et du Comité des Fêtes, journée de travail intense mais dans une ambiance conviviale.

Une entreprise spécialisée est intervenue ensuite pour le traitement de la charpente. Différents corps de métiers ont pris le relais pour la charpente et la couverture du local annexe, la dépose des fenêtres bois remplacées par des menuiseries PVC, l'électricité et la ventilation, la pose de l'isolation et du faux plafond, la dépose et le cloisonnement des sanitaires.

Compte tenu de l'avancement des travaux nous espérons la fin du chantier et la réception pour le début de l'année 2009.



Informations diverses

Recensement militaire : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F870.xhtml>

Jeunes gens qui atteignent l'âge de seize ans, n'oubliez pas de vous présenter en mairie pour votre recensement militaire, munis de votre Carte Nationale d'Identité ou de votre passeport, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2008 : <http://vosdroits.service-public.fr/F1367.xhtml>

Nouveaux arrivants, jeunes qui atteindrez l'âge de dix-huit ans avant le 28 février 2009 ; pour vous inscrire sur les listes électorales, vous devez vous munir de votre Carte Nationale d'Identité et d'un justificatif de domicile.

La médiathèque du Neubourg : <http://www.le-neubourg.fr/mediatheque> - 02.32.29.13.65

- le mardi de 16h à 19h
- le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h30
- le jeudi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 13h30 à 16h
- le samedi de 14h15 à 17h15

Le cinéma du Neubourg : <http://www.le-neubourg.fr/> - rubrique agenda - 02 32 34 01 14

Une séance spéciale pour les retraités est organisée un lundi par mois (selon la programmation) au prix de 3 €. Les places sont à retenir auprès de la mairie du Neubourg.

Vitot cherche toujours son Logo ...

Voici tous les logos que nous avons reçus : nous remercions tous les participants et à ce jour nous n'avons pas encore statué sur le choix de notre futur logo.



Etat civil

Naissances : SOUTIF Noa le 15 septembre
CHIESA Atilio le 29 novembre

Mariage : TURPIN Clémence et PINGUE Matthias le 2 août

Décès : LANNEL Réjane le 16 octobre
INGHELBRECHT Charles le 13 décembre

Mouvements de population

Nouveaux arrivants :

PETIT Emmanuel et GOSSE Valérie
JARDIN Steeve et LIDOR Ludivine
PONCET Jean-François et SELIM Tiphonie
DIEHL Mickaël et Julia
MONNEAUX Loïc et MAISONNEUVE Laëtitia
SOUTIF Arnaud et FORCHER Elodie

Numéros utiles

Pompiers : 18 / 112 - S.A.M.U : 15 - Police : 17

Gendarmerie du Neubourg : 02.32.35.00.17

Centre hospitalier d'Evreux : 02.32.33.80.00

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

